



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 5 FEVRIER 2020

COMPTE RENDU

Présents : M. Jean-Pierre CHAVASSIEUX, maire, Madame Françoise CHARDONNEAU, adjointe, Messieurs Dominique HERVE, Mickaël BODET, Christian BERNARD adjoints, Madame Christelle HERISSET, adjointe, Messieurs Jean-Claude GUIET, Régis WIRTZ, Jacques BAUDRY, Mmes Corinne CAFFART, Jocelyne LE PECHEUR, MM. Didier TOUZÉ, Yannick LOCHU, Pascal LANDREAU, Mmes Laëtitia FONTENEAU, Nathalie SUIRE, Mélanie GUILLOTEAU conseillers municipaux

Excusées : Mme Corinne CAFFART, Mme Laëtitia FONTENEAU qui a donné pouvoir à Mme Françoise CHARDONNEAU,

Désignation d'une secrétaire de séance : Mélanie GUILLOTEAU

Le procès-verbal de la séance du 8 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE – Christian BERNARD

Monsieur Christian BERNARD présente le compte-rendu de sa commission.

Dans le cadre de l'opération « une naissance, un arbre », la commission souhaite qu'une inauguration des plantations soit prévue courant avril/mai. Elle propose de graver les noms des enfants nés en 2019 sur un panneau, et des devis sont sollicités à cet effet.

Secteur de la Poste, sur le parking Alliot, il est envisagé d'implanter une haie, un bosquet ou un massif dans le prolongement du mur. L'avis des Architectes des Bâtiments de France sera sollicité au préalable.

Monsieur BERNARD précise qu'une réunion est organisée par l'Agglomération du Choletais, le 10 février 2020 avec les agriculteurs et propriétaires, pour une restitution de hiérarchisation des zones humides et des haies, dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

AFFAIRES SOCIALES ET EDUCATIVES – Françoise CHARDONNEAU

Madame Françoise CHARDONNEAU présente le compte-rendu de sa commission.

Elle énumère les projets qui ont été validés lors de la réunion du Conseil Municipal des Enfants, pour l'année 2020 : la chasse aux œufs le lundi 13 avril, un après-midi de jeux à la maison de retraite, la fête de fin d'année scolaire (pique-nique, jeux ...), la fabrication de décorations de Noël, une communication sur l'opération « bouchons », la rencontre du futur conseil municipal afin d'évoquer leurs projets et problématiques.

Le Conseil d'Administration de l'APERS s'est réuni et Madame CHARDONNEAU communique à l'assemblée quelques chiffres-clés pour l'année scolaire 2018-2019 : 103 076 repas ont été servis ; le coût d'un repas s'élève à 1,24 €. Le résultat de l'année est positif : 25 667 € qui permettront à l'association d'acquérir du nouveau matériel. Le budget prévisionnel est évalué à la somme de 446 993 €. Les finances

de l'association sont plutôt saines ; il est d'ailleurs constaté une baisse du coût de la matière première et une évolution de la qualité des repas.

Le 31 janvier, l'Assemblée Générale de l'association du portage des repas à domicile s'est tenue : 3 417 repas ont été livrés en 2019, soit une moyenne de 285 par mois, pour 18 bénéficiaires ; le prix d'un repas est de 6,25 €, dont 3,12 € recouverts par l'ADMR.

Madame CHARDONNEAU évoque le projet de création de l'association « L'outil en main » et notamment la nécessité de trouver un local pour les y accueillir ; la commission s'est déplacée à plusieurs reprises dans les bâtiments Cailleton, dotés d'un espace susceptible de répondre à leurs besoins. 200 m² pourraient être libérés dans un premier temps et des travaux d'aménagement sont à prévoir. M. le Maire précise que c'est la nouvelle municipalité qui décidera de la suite réservée à ce dossier, et que dans l'attente, une ligne budgétaire intitulée « local associations » sera proposée au BP 2020. Madame CHARDONNEAU a programmé une réunion avec le groupe de suivi, afin de leur expliquer ce cadre.

PATRIMOINE BATI – Mickaël BODET

Monsieur Mickaël BODET présente le compte-rendu de sa commission.

La commission a travaillé sur le Budget Primitif 2020, en listant les travaux à prévoir, a minima : ainsi, une première estimation est évaluée à 75 000 € en dépenses de fonctionnement et 50 000 € en dépenses d'investissement. Les projets non réalisés seront listés afin de permettre à la nouvelle municipalité de se positionner.

Monsieur BODET expose quelques photos des travaux réalisés dans la salle des fêtes : sanitaires, escalier pour aller à la loge, placards pour les associations, guichet destiné à stocker les tables et chaises, ... Les travaux sont en cours.

S'agissant de la salle des sports, la réflexion se poursuit sur le logo type à installer sur la façade avant du bâtiment ; une maquette sera proposée aux conseillers municipaux, lors de la prochaine séance.

URBANISME STRUCTURANT – Dominique HERVÉ

Monsieur Dominique HERVE présente le compte-rendu de sa commission.

L'acte de vente de la parcelle située au carrefour de « La Roche », a été signé le 23 janvier 2020 ; les travaux seront financés, à parts égales, par le Département et par l'Agglomération du Choletais.

Face au stade, la commission a décidé de réaliser un traçage pour faciliter l'écoulement de l'eau pluviale par les bas-côtés, plutôt que la pose de bordures.

Afin de poursuivre la sécurisation de la rue De Gaulle, les îlots ont été positionnés ; il convient désormais de fixer les « Yeux de chats ».

Monsieur HERVE précise que les travaux d'assainissement réalisés par l'Agglomération du Choletais ont démarré le 3 février dernier.

Le Scot devrait être approuvé lors du prochain conseil de communauté du 17 février.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE – Christelle HÉRISSET

Madame Christelle HERISSET présente le compte-rendu de sa commission.

L'association Loisirs et Culture a organisé son Assemblée Générale et Monsieur Pascal LANDREAU en retrace les grandes lignes : Loisirs et Culture compte plus de 200 adhérents, et propose de nombreuses activités : 80 marcheurs, aquarelles, don de sang, sophrologie, Les ateliers sont autonomes financièrement et l'association est bien structurée. Toutefois, M. LANDREAU informe l'assemblée que les mamies nounous cessent leurs activités. De même, le vide-grenier est abandonné.

AFFAIRES GENERALES - Jean-Pierre CHAVASSIEUX

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de renouveler la convention de découvert auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, dans la limite d'un montant de 200 000 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour prononcer l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour un montant de 629.79 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour valider la proposition de renégociation des emprunts communaux, formulée par le Crédit Agricole, sur une durée de 9 ans.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord sur le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2020 auprès des services de l'Etat, pour des travaux d'aménagement du nouveau centre-bourg.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord sur le dépôt du dossier de demande de subventions au titre de la DSIL 2020 auprès des services de l'Etat, pour des travaux de mise aux normes de la salle des fêtes et de la salle des archives de la mairie.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord sur le dépôt de dossier de subvention auprès du Département de Maine-et-Loire au titre des amendes de police, relatif aux travaux d'aménagement sécuritaire de la rue de la Vendée.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour rattacher la collectivité à la consultation lancée par le Centre de Gestion pour la couverture des risques statutaires des agents permanents à compter du 1^{er} janvier 2021.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour créer un emploi non permanent, à temps complet (35h/semaine), pour un accroissement saisonnier d'activité.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour mettre à jour le tableau des effectifs des agents communaux.

AUTRES INFORMATIONS

Questions diverses :

Conseil municipal 2020 : mercredi 4 mars 2020 à 19 h 30.

Signature des présents

La séance est levée à : 21h15

